



Règlement particulier

« Les Nocturnes Peypinoises »

Tournoi « Doubles F/H »

Autorisé sous le numéro : **2602231**

Informations générales :

1. Le présent règlement complète de Règlement Général des compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBAD). Le Juge Arbitre de la compétition est Monsieur **Gilles DOSSETTO**. le GEO est Monsieur **Ludovic BURGUNTER**.

Tous les matchs sont en auto-arbitrage pendant la compétition.

2. Toute inscription à cette compétition entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le Juge arbitre se réserve le droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

3. Ce tournoi est ouvert à l'ensemble des catégories autorisées à jouer en Seniors, licenciés de la FFBAD et classés de R4 à NC.

4. Cette seconde édition se jouera en double dames et double hommes et se déroulera au complexe sportif Jacky Mondet, Quai Bedelin 13124 PEYPIN de **18h30 à 23h00 le mardi 10 Novembre 2026**.

5. Les inscriptions se font exclusivement sur BADNET.

La date de prise en compte du CPPH est fixée au 29 octobre 2026 .

La date limite des inscriptions est fixée au lundi 2 novembre 2026 .

La date du tirage au sort est fixée au jeudi 5 novembre 2026.

6. Les droits d'inscription sont fixés à **15 euros** pour tous les joueurs licenciés.

Tout joueur doit avoir effectué son paiement avant la fin des inscriptions. L'organisation se réserve le droit de ne pas valider l'inscription de tout joueur n'ayant pas effectué son paiement.

7. Le nombre maximum de participants est fixé à 32 paires. La prise en compte des inscriptions se fera par ordre d'enregistrement du paiement. En cas de surnombre, une liste d'attente sera réalisée en prenant compte de la date d'inscription et l'homogénéité des tableaux. Le comité d'organisation se réserve le droit de compléter, regrouper ou modifier les tableaux en cas de nécessité avec l'accord du Juge Arbitre, ainsi que de limiter en nombre les paires peypinoises.

Il est prévu 8 poules uniques de 4. Ces poules seront dénommées « série 1 »(meilleures cotes) à « série 8 » (cotes les moins élevées).

Tous les matchs seront joués en deux sets gagnants de 15 points.

8. Tout joueur doit pointer dès son arrivée au gymnase.

9. Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, le volant homologué pour ce tournoi est le FORZA S-5000 en vente dans la salle.

10. Forfaits : en cas de forfait avéré avant le début du tableau, l'organisation se réserve le droit, sous le contrôle du Juge Arbitre, de remplacer tout joueur forfait par un joueur de la liste d'attente. Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours qui suivent la compétition auprès de la ligue PACA en utilisant le formulaire figurant sur le site de la ligue : **sudbad.fr/forfait**

11. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les matchs peuvent être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.

12. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

13. Le temps de préparation sur le terrain est de 3 minutes. Le test des volants est compris dans ce temps.

14. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé le délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge Arbitre.

15. Point particulier : tout volant touchant la structure du gymnase est compté « faute », que ce soit au service ou en jeu. Tout volant touchant le filin d'un panneau de basket est à remettre seulement au service, en jeu il sera compté faute.

16. Les joueurs peuvent porter un maillot floqué à leur prénom et/ou leur nom. Dans tous les cas, une tenue correcte est exigée, suivant le règlement de la FFBAD.

17. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autres.

18. Récompenses : les vainqueurs ainsi que les seconds de chaque série seront récompensés.

19. Une buvette se tiendra au rdc du gymnase et sera accessible pour tous les participants ainsi que les spectateurs. La première boisson « soft » est offerte à tous les compétiteurs.

20. Rappel : il est interdit de fumer et vapoter dans le gymnase. Les animaux sont interdits dans le gymnase.

21. En participant au tournoi doubles les « nocturnes Peypinoises », chaque participant accepte que l'organisateur de l'évènement, le BCP, ainsi que ses partenaires et sponsors, puisse utiliser, reproduire et diffuser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de la compétition sur lesquelles il pourrait apparaître. Ces images pourront être utilisées à des fins promotionnelles, publicitaires ou informatives sur tous supports de communication (site interne, réseaux sociaux, brochures, affiches ..), sans aucune rémunération ou compensation. Cette autorisation est valable sans limite de temps et dans le monde entier. Les participants ont le droit de refuser l'utilisation de leur image ou de retirer leur consentement en envoyant une demande par mail : badclubdepeypin.bcp@gmail.com. En cas de retrait du consentement, le BCP s'engage à cesser toute utilisation de l'image du participant concerné dans les meilleurs délais.

